



Aux Présidents de Club et licenciés FFESSM,

La Commission Technique Régionale organise un Stage de formation conduisant à la délivrance de la compétence : "Animer l'apprentissage des techniques d'oxygénothérapie-ranimation" ou "ANTEOR".

Vendredi 16 février 2018 de 19h à 23h00

Piscine du Triolo, rue de la tradition

59650 Villeneuve-d'Asq

Conditions de candidature

1. Être titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
2. Être titulaire, a minima, du diplôme d'initiateur (Toutes commissions confondus) .
3. Être titulaire du PSC1 ou d'un diplôme de secourisme équivalent (BNS, AFPS, CSST) .

La compétence ANTEOR est accessible également aux plongeurs titulaires du Monitorat National des Premiers Secours, licenciés à la FFESSM.

- Les inscriptions peuvent se faire par courrier électronique en joignant obligatoirement une copie de l'attestation de secourisme à :

Christophe DEHONDT , Délégué Régional Secourisme : c.dehondt@wanadoo.fr

- Merci de prévoir un chèque de 20 euros libellé à l'ordre de la FFESSM le jour de la formation pour les frais de certification.

Rappel :

La compétence ANTEOR est conseillée pour tous les encadrants (E1, E2, E3 ou E4) de plongée. La compétence ANTEOR est exigée pour tous les encadrants de plongée (E1, E2, E3 ou E4) qui souhaitent animer et valider les modules 5 et 6 de la compétence RIFAP.